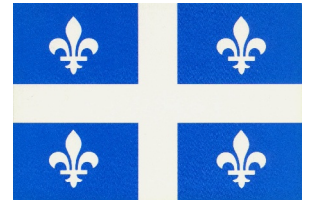


UN PAYS À FAIRE RÊVER



Le journal des souverains de coeur

www.souverainetelasolution.com

Avril 2003

Vol. 2 No. 4

Souveraineté La Solution inc.

Sommaire

- Mot du Président	2
- René Lévesque	3
- René Lévesque, suite	4
- Histoire du Québec	5
- Histoire du Québec, suite	6
- Faits divers, naissances, citations	7
- Articles à vendre, ma contribution	8
- Cartes d'affaires	9
- Abonnement, description du Logo	10

Mot du Président

Nous ne pouvons pas blâmer quelqu'un de nous donner un coup de bâton sur la tête, quand c'est nous qui lui avons fourni l'argent pour acheter le bâton.

Nous envoyons au fédéral plus de \$35 milliards d'impôts par année, et celui-ci vient chercher un autre \$35 milliards de revenus de toutes sortes, comme si ce n'était pas assez il détient notre ligne de crédit, (il peut emprunter de l'argent et donner un bon en

garantie aux acheteurs et donner en collatéral la vie et les biens de ses citoyens).

Il paie plusieurs choses: les ambassades, le salaire des employés de celles-ci, l'entretien, etc., ainsi qu'une partie du roulement de la machine fédérale. Mais ce qui est étonnant, c'est qu'il paie à même notre argent sa propagande en sol québécois pour vanter le fédéralisme, en achetant du temps d'antenne sur nos médias télévisés et radios, etc. En se cachant derrière des causes nobles: fleurs en voie de disparition (la maladie de ses citoyens n'est pas en voie de disparition, mais bien en croissance), l'environnement, des sociétés qui font de la recherche sur différentes maladies, il réussit à faire passer son message de propagande dans la participation dans différents programmes d'aide à la production du 7e art sur le plan financier.

Les cachets fédéraux payés à nos médias ne sont pas compétitifs avec nos compagnies, elles qui n'ont qu'un budget de publicité limité. Il ne faut pas passer sous silence notre ligne de crédit. Le fédéral peut emprunter sur les marchés internationaux, et donner un certificat comme preuve d'achat et donner en garantie la vie et les biens de ses citoyens. Avec tout cet argent, le fédéral abaisse sa dette nationale tout en sachant que le Québec va devenir souverain prochainement. Que les Nations Unies, qui représentent une population de 3 milliards et 189 pays, dont le Canada fait partie et a signé l'acceptation de tous les critères d'adhésion, stipule qu'un peuple éprouvé a le droit à l'auto-détermination à 50 + 1, et que ce peuple sécessionnaire n'est pas responsable de la dette de sa mère patrie.

Les partis politiques sur la scène du Québec qui sont fédéralistes sont à éviter. Ils se foutent de nous, ils pensent seulement à eux, et sont opportunistes. En faisant de la sorte, il donne le temps au fédéral de nous dépouiller financièrement par tous les moyens possibles. Tout y passe, notre ligne de crédit, taxes, impôts, ainsi que tous les revenus de toutes sortes (tps, dédouanement, permis d'exploitation: trappes pour la fourrure, tourbières, mines, pétrole, etc.). Ne donnons plus de chances au fédéral. Votons pour nous, notre véhicule le PQ. Le jour J, sortons voter pour soi.

Dans le prochain numéro, vous pourrez lire ce que le fédéral fait aux québécois sur le plan financier avec ce que nous lui envoyons, ce qu'il vient chercher et ce qu'il détient de nous.

Souveraineté La Solution inc.

René Lévesque, premier président du Parti Québécois

Mais à l'issue des conclusions bien avancées des experts, un fait demeure : l'appartenance du Québec au régime fédéral a des conséquences nettement négatives pour la province. Parlons-en simplement. Imaginez que je décide, dans la vie de tous les jours, de donner à quelqu'un la responsabilité de remplir mon réfrigérateur en lui donnant pour cela 50 dollars. Imaginez encore que ce quelqu'un, du haut de sa grandeur et de sa sagesse, décide de m'envoyer, par exemple, un joli tabouret valant 50 dollars. Cela ne répondrait absolument pas à mes besoins. Mais on pourrait me rétorquer que mes 50 dollars m'ont effectivement été reversés.

C'est ce qui arrive dans beaucoup de secteurs de la vie québécoise. Nous affirmons que les chiffres étaient en partie nos arguments. Ils démontrent que tout ce que le Québec a pu donner à la Fédération n'a jamais été rendu dans une même proportion par les politiques fédérales, alimentées, pour une part normale, par la fiscalité levée au Québec. Nous avons beaucoup donné, et presque servilement à certaines époques de notre histoire quand le Québec n'avait pas connu de sursaut. Comme s'il était écrit que nous devons éternellement nous faire « siphonner » nos ressources et notre développement.

Pour remonter au début du système fédéral, un cas précis illustre magistralement ce « siphonnage » presque systématique : l'Ontario a un territoire passablement plus étiré que celui du Québec; pourtant, le réseau de chemin de fer en Ontario est beaucoup plus serré, plus dense, plus fonctionnel qu'au Québec. Ce réseau aussi a servi à ouvrir et à desservir la Prairie, l'Ouest... mais, sans jeu de mots, il a très souvent plutôt desservi le Québec. Notre province était pourtant celle qui payait alors le plus, parce qu'elle était la partie la plus peuplée du pays. On pourrait dire la même chose, à notre époque, de l'organisation des services aériens. Le Québec est sous équipé! À croire qu'il l'a été systématiquement. Nous payons pourtant notre part, bien que nous sachions parfaitement que nos aéroports sont moins bien organisés et que nos lignes intérieures et extérieures n'ont pas autant de points de jonction qu'il serait nécessaire. La situation du transport aérien du Québec correspond à celle du chemin de fer du XIXe siècle. Tout cela fait partie du contentieux que nous aurons à démêler.

- *Le dossier du transport aérien a été aggravé par la grève des aiguilleurs du ciel québécois...*

- Ces aiguilleurs du ciel ne pouvaient pas obtenir le droit, et ne peuvent encore que très difficilement l'obtenir, de communiquer en français entre eux au Québec! Je ne dis pas aux États-Unis, ni dans le reste du Canada, mais simplement chez nous. Comme tous les problèmes de culture, cette question est vite devenue très émotionnelle. Mais ce qui m'a le plus frappé, ce sont les constatations que j'ai faites à l'occasion de ce conflit.

J'ai pu relever, avec stupéfaction, qu'avec notre quote-part versée au ministère fédéral des Transports nous payons à peu près 25% du budget de ce ministère – ce qui est proportionnel à la population du Québec. Et le Québec, le plus vaste des territoires provinciaux du Canada, possède plusieurs plaques d'aéroports comme Mirabel, Dorval, ou encore l'aéroport de Québec.

Souveraineté La Solution inc.

Or, nous avons découvert qu'environ Mille contrôleurs ou aiguilleurs se trouvent dans l'ouest de l'Ontario, et contrôlent et aiguillent à partir de l'Ontario sur à peu près la moitié du territoire québécois. De l'autre côté, dans la province du Nouveau-Brunswick, environ trois cents aiguilleurs, essentiellement groupés dans un aéroport secondaire, Moncton, contrôlent de cet endroit tout l'est du Québec. Dans notre province, le ministère fédéral n'entretient qu'environ deux cents aiguilleurs du ciel. Or, cette profession à hauts salaires est à la pointe de la technologie. Elle échappe au Québec.

- en cas d'indépendance, le Québec supportera un supplément de charges qui sont assurées actuellement par le fédéral...

- Tout d'abord, réglons le sort des générosités du régime fédéral! Toutes ces générosités sont financées d'abord et avant tout par nous-mêmes. Il faut globaliser pour avoir une estimation véritable du rapport entre tout ce que nous versons et tout ce que nous recevons. Un exemple : les pensions reçues par la proportion de Québécois de plus de 65 ans ne correspondent pas tout à fait à notre mise de 25% environ dans le budget fédéral. Ailleurs, ce peut être l'inverse. C'est le total qui compte. Nous pourrions économiser chaque année des centaines de millions de dollars dépensés pour la bureaucratie gouvernementale. Nous payons souvent deux fois au provincial et au fédéral, beaucoup de services qui se marchent sur les pieds, qui se stérilisent mutuellement. Le ministère fédéral de l'Agriculture suit très souvent des politiques contre-indiquées et sabote les marchés agricoles québécois. C'est le cas très souvent de l'industrie laitière, qui constitue traditionnellement l'épine dorsale de la production agricole québécoise, et qui se sent littéralement étouffée. Autres exemples : les ministères des Forêts, ceux de l'industrie et du Commerce, celui des Affaires sociales, et encore à Ottawa le secrétariat d'État qui recouvre le domaine de notre ministère des Affaires culturelles. Pour tous ces organismes fédéraux, le Québec paie sa part, qui est de 25%, mais il a développé ses propres services pour assurer ses besoins, compte tenu des différences de société et de notre volonté de maintenir la responsabilité de ce qui nous appartient.

De plus, les dépenses fédérales au Québec, créatrices d'emplois, ne s'élèvent qu'à 14 ou 15%, à peu près la moitié de notre participation. Même proportion pour les salaires payés par Ottawa à des fonctionnaires québécois francophones, peu nombreux chez les hauts cadres. Plus on monte au sommet de la bureaucratie, plus on a recours à un personnel qui coûte très cher. Or, c'est à ces niveaux que notre part est la plus congrue!

Pour ce qui est des achats de biens et de services qu'un budget aussi énorme que le budget fédéral peut injecter dans l'économie, là encore nous ne recevons que 15%, c'est-à-dire toujours à peu près la moitié de ce à quoi nous pourrions normalement prétendre. La péréquation, cette espèce de redistribution par le fédéral, ne fait, en réalité, que maintenir les distorsions qui se sont enracinées dans le régime. On a sur-développé l'Ontario et, dans l'ensemble, l'Ouest canadien, alors qu'on maintient un sous-développement relatif dans le Québec et dans les Maritimes.

Souveraineté La Solution inc.

Histoire du Québec

Développe industrielle et syndicalisme

Au Québec, l'Union Nationale revient au pouvoir en 1944 en obtenant 48 des 91 sièges. Aux élections subséquentes, le parti remporte des victoires écrasantes aux dépens des libéraux. Il obtient successivement 82 députés en 1948, 68 en 1952 et 72 en 1956.

Duplessis est partagé entre son désir de moderniser l'économie du Québec et son attachement aux valeurs ancestrales. Adversaires des nationalisations, il met sa foi dans l'entreprise privée pour assurer l'implantation d'une industrie québécoise. Il fait systématiquement appel aux capitaux américains plus tôt qu'à ceux du Canada anglais. Les conditions ne sont pas toujours avantageuses pour le Québec. Ainsi au début des années 50, il concède une mine de fer du Labrador à une entreprise américaine, moyennant une redevance \$0.01 la tonne de minerai extrait. On affirme qu'à la même époque Terre-Neuve reçoit \$0.33 par tonne pour une exploitation analogue dans la même région. Le Québec devient une terre de prédilection pour les industries américaines.

Duplessis met tout en oeuvre pour assurer aux employeurs une administration facile. Il favorise une forme paternaliste de relation entre le capital et le travail, s'opposant aux chefs syndicaux. Or, de 1940 à 1960 le syndicalisme est en pleine expansion et prend conscience de sa force. Duplessis croit y déceler une infiltration marxiste. Aussi attend-il mettre le syndicat à la raison.

La grève de l'amiante

Le 13 février 1949, les travailleurs de la Canadian John Manville Co. Ltd débrayent à Asbestos, dans les cantons de l'est. Ce geste est déclaré illégal, car les ouvriers n'ont pas eu recours à l'arbitrage avant de déclarer la grève. Le syndicat n'accepte de se soumettre à cette décision et attend bien faire respecter les lignes de piquetage. Les dirigeants de l'entreprise à capitaux américains, pour ouvrir les portes de la mine avec une main-d'oeuvre nouvelle (scab), demande la protection de la police provinciale. Le 19 février, 150 policiers entrent dans la ville d'Asbestos. Le conseil municipal se plaint alors que certains agents commettent des actes de violence et d'indécence, souvent sous l'influence de boissons alcooliques. Le conflit traîne en longueur. La police provinciale patrouille systématiquement sur les routes environnant Asbestos. On amène à Sherbrooke un gréviste qui a oublié son permis de conduire. Là on le somme de retourner au travail, sinon il sera condamné à une amende de \$30.00. De tels gestes mécontentent les ouvriers.

À compter du 19 avril, alors que la possibilité d'un règlement est de plus en plus éloigné, la tension s'accroît. Les policiers se livrent quelques fois à des arrestations sommaires. Ainsi au cours d'un défilé de grévistes Gérard Pelletier du Devoir, G. Charpentier et P.E. Trudeau sont arrêtées et sommés de quitter la ville en moins de trente minutes. Devant leur refus ils furent amenés au Club Iroquois, où un officier du nom de Gagné les interrogeait. Quand ce dernier se rendit compte qu'il s'agissait d'un correspondant de presse et de citoyens peu intimidables, l'arrogance fit place à la politesse.

Souveraineté La Solution inc.

La lutte autonomiste de Duplessis

À partir de 1944, l'Union Nationale s'efforce d'empêcher le gouvernement d'Ottawa d'accaparer les pouvoirs de taxation que la constitution de 1867 reconnaît aux provinces et tente de récupérer les revenus cédés à l'occasion de la guerre. Dès 1945 Duplessis refuse de renouveler les ententes fédérales-provinciales, et reprend le droit de taxer les revenus (des personnes et des entreprises), les successions et l'essence, le Parlement du Québec taxe lui-même les revenus des entreprises en 1947. En 1954, Duplessis établit l'impôt provincial sur les revenus des particuliers, et contraint le gouvernement fédéral à diminuer sa propre taxation.

À la suite des pressions exercées René Chaloult et l'Abbé Lionel Groulx. Duplessis annonce, le 21 janvier 1948: "Cet avant-midi, nous avons obtenu une séance du conseil des ministres. Un arrêté ministériel a été proposé en vertu duquel un drapeau officiel a été donné à notre province. Ce drapeau est déjà arboré à l'heure actuelle sur la tour du Parlement."

La Commission Tremblay

La création de la commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels (Commission Tremblay) en 1953 marque une étape importante dans l'évolution constitutionnelle au Québec. Son rapport (4 volumes), longtemps tenu dans l'ombre, est le fruit d'un travail sérieux et considérable.

Le premier volume passe en revue les relations fédérales-provinciales depuis la Confédération. Les auteurs concluent que la formule des subventions fédérales fut la plus souvent employée et que le Québec l'a presque toujours refusée. Les québécois sont donc taxés pour l'établissement d'un système dont ils ne retirent aucun avantage. Paradoxalement, cela confirme ce que disait le rapport Rowell-Sirois en 1940: "Lorsque les intérêts et les aspirations de canadiens de langue française et ceux de langue anglaise n'étaient identiques, les pouvoirs fédéraux étaient à la disposition de la majorité."

Le second volume affronte "le problème des cultures", définit les nations de cultures, sociétés et nations et scrute le fédéralisme sur toutes ses faces.

Dans le troisième volume les auteurs analysent les besoins de la société canadienne française et soumettent aux législateurs certaines recommandations. Réitérant leur foi à un fédéralisme renouvelé, ils demandent au Québec d'inviter le gouvernement fédéral et les autres provinces à entreprendre ensemble la réadaptation du régime général de l'impôt.

Maurice L. Duplessis

Le parti de Duplessis poursuit la façon de gouverner de la plupart de ses prédécesseurs fédéraux. Le cabinet est une sorte de chambre de compensation sociale où on tente de satisfaire les demandes de toutes les régions du Québec, au moyen de subventions attribuées dans plan d'ensemble, chacun essayant d'obtenir le plus possible pour son patelin.

Souveraineté La Solution inc.

Faits divers

1617: Un premier européen a eu lieu en Nouvelle-France.
1719: Inhumation de Marie Bédard, première centenaire mentionnée dans les annales de Québec.
1776: Année de proclamation de l'indépendance des États de la Nouvelle-Angleterre de leur mère patrie l'Angleterre.
1830: Proclamation de l'indépendance de la Belgique.
1873: Démission du gouvernement fédéral de John McDonald, de ses ministres avaient reçu des pots de vin de Hugh Allen en échanges de contrats du train Trans-continental octroyés à la Canadian Pacific Railway.
1877: Les États-Unis versent au Canada \$5.5 millions pour la libre navigation sur le St-Laurent.
1918: La Lèthonie proclame son indépendance, Janis Catske est président.
1923: Après sept ans d'efforts législatifs, l'Alberta renonce à la prohibition de l'alcool.
1926: Le Montréal, un navire à roues à aubes est incendié à St-Joseph près de Sorel Québec.
1948: Beffroi, le premier ministre Maurice Duplessis fait hisser le Fleur de lysé.
1959: Le premier ministre du Canada John Defenbaker annonce l'abandon du chasseur supersonique Arrow de conception canadienne sous la pression des États-

Unis.
1975: Des rebelles nationalistes proclament l'indépendance du Timor Oriental.
1977: Wahshington Jimmy Carter, président des E.U. octroie le pardon aux réfractères à la conscription durant la guerre du Viet-Nam.
1981: Les gouvernements fédéral et les autres provinces s'entendent pour adopter une nouvelle constitution sans le Québec; l'accord prévoit aussi une chartre des droits.
1987: Les Nations Unies ouvrent aux historiens des archives sur les crimes de guerre; un dossier porte sur Kurt Waldhim, officier allemand durant le conflit de 1945, devenu secrétaire de l'ONU 1972 à 1981; avant cela, seul avait accès au dossier les 17 pays membres de la commission des crimes de guerre de l'ONU.
1988: La filiale de Gillet au Canada ferme ses usines à Montréal et à Toronto.
1990: Une première femme gagne une grande course à la voile, Florence Arthaud dans la route du Rhum entre St-Malo France et Pointe-à-pitre dans les Antilles françaises.
1992: Aux JO d'Albertville les patineuses québécoises Sylvie Daigle, Nathalie Lambert, Angella Coutrone et Annie Perreault rapportent l'or au 3000m sur courte piste.

Ils sont nés

22 novembre
Pierre Rigaut de Cavagnal, marquis de Vaudreuil, dernier gouverneur de la Nouvelle-France (1698-1778).

6 décembre
James Naismith, inventeur du ballon panier (basket ball) à Almonte Ontario (1861-1939)

1er mars
Le compositeur polonais Frédérique Chopin (1810-1849)

Ils nous ont quitté

Le peintre français Monet (1840-1926)

Wolfgang Amadeus Mozart (1756-1791)

Le cardinal Paul-Émile Léger (1904-1991)

Jean Lesage, ex-premier ministre du Québec (1912-1980)

Citations

Une action de dernière minute, résulte à un résultat de dernière minute.

Une vieille personne qui meurt, est un livre parlant qui se ferme.

Et bien oui, c'est cela, que l'habit aille à la taille de chacun: la misère au peuple, le malheur au roi. (Gustave Flaubert, Agonies)

Souveraineté La Solution inc.

ARTICLES À VENDRE

Drapeaux du Québec, incluant patriotes et personnalisés
(de table en nylon avec base) (en plastique et en tyvec)
(balcon à oeillets)

Autocollants et écussons du Québec

Autres drapeaux (en nylon)

ACCESSOIRES POUR DRAPEAUX

Hampes intérieures

Mât extérieur en métal

Supports muraux

Bases

Autres accessoires pour drapeaux

PAVOISEMENT FÊTE NATIONALE

Plastique imprimé en rouleau

Banderoles

Papiers crêpés (1.25" x 500') (5 cm x 151.5 m)

Fleurs de lys en caroplast

ANIMATION

Ballons 12" (30 cm) (sac de 100)

Colliers lumineux (boîte de 50)

Divers

ACCESSOIRES PERSONNELS

Épinglettes, gilets, manteaux, parapluies, etc.

Voir sur le site officiel la liste complète des articles à vendre.



Prenez avis que la compagnie
ADESN est maintenant le
fournisseur officiel de
Souveraineté La Solution inc.

Ma contribution

Nom, prénom: _____

Adresse: _____

Tél.: _____

Autres: _____

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> distribution des documents | <input type="checkbox"/> faire des lettres aux médias |
| <input type="checkbox"/> faire des téléphones | <input type="checkbox"/> envoyer des lettres aux médias |
| <input type="checkbox"/> terrain pour pancartes | <input type="checkbox"/> entreposage de documents |
| <input type="checkbox"/> livraison | <input type="checkbox"/> recrutement, ramasser des dons et renouvellement |
| <input type="checkbox"/> biens | <input type="checkbox"/> entreposage de biens |

Souveraineté La Solution inc.



Spécialité Pictogrammes

Objets personnalisés pour tout événement:

Anniversaire de naissance, Mariage,
Réunion, Retrouvailles, Baptême,
Graduation, Cartes, Articles de Célébration

Pour toutes situations:

Au travail, à la maison, aux endroits publics,
caractères - images accessibles à tous

Claude Bachand

Député de la circonscription fédérale de Saint-Jean
Porte-parole du Bloc Québécois en matière de Défense nationale
Président du caucus du Bloc Québécois



Bureau de circonscription
315, rue MacDonald, bureau 117
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J3B 8J3

Téléphone : (450) 357-9100
Télécopieur : (450) 357-9109
claudbachand@videotron.ca

ADESN

C.P. 313, Cowansville, Québec
J2K 3S7

☎ 450-293-3562

Téléavertisseur: 450-360-5676

André Desnoyers: représentant

Un don de \$15.00 et plus, vous
donne le droit de faire paraître
votre carte d'affaires dans ce
journal et sur notre site internet, à
raison d'une parution par tranche
de \$15.00.



Pauline Picard
Députée de Drummond

451, Édifice de l'ouest
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Téléphone : (613) 947-4550
Télécopieur : (613) 947-4551
Courriel : picarp@parl.gc.ca

557, rue St-Jean
Drummondville (Québec)
J2B 5L9
Téléphone : (819) 477-3611
Télécopieur : (819) 477-7116
Courriel : pauline.picard@dr.cgocable.ca



Souveraineté La Solution inc.

DESCRIPTION DU LOGO DE LA COMPAGNIE SOVERAINETÉ LA SOLUTION INC..

Identification du peuple québécois



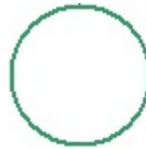
Flèche qui indique l'endroit sur le continent où le peuple québécois existe



Pictogramme des continents et de la calotte polaire



Pictogramme de la terre



Les deux mains représentent l'Organisation des Nations-Unies qui représente plus de 189 pays pour nous protéger



Le vert signifie l'environnement partenaire égal avec tous les projets des humains.

ABONNEMENT ET SOUTIEN

Je veux m'abonner au journal des souverainistes de coeur.

- un abonnement au journal pour un an: \$30.00
- un abonnement au journal pour un an (étudiant et gens à faible revenu): \$25.00
- un abonnement au journal pour un an et carte de membre: \$40.00
- un abonnement au journal pour un an et carte de membre (étudiant): \$30.00
- carte de membre: \$10.00
- carte de membre (étudiant): \$ 5.00
- don de soutien: _____

Nom: _____ sexe: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____ Date de naissance: _____

Profession: _____ Signature: _____

Libellez votre chèque ou mandat-poste au nom de la compagnie **Souveraineté La Solution inc.**, les chèques au nom de compagnies ou d'organismes sont les bienvenus; veuillez retourner ce coupon à l'adresse suivante:

Souveraineté La Solution inc.,
C.P. 313,
Cowansville, Québec J2K 3S7